

**2014-04-088-DR/FIN**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

**nomenclature: 7.5.2**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 13 MAI 2014**

**OBJET : SUBVENTION POUR PROJET EXCEPTIONNEL: ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE TARNOS**

L'an deux mille quatorze, le treize mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

### PRESENTS

M. LESPAGE, Mme NOGARO, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme PICAT, Mme BISBAU, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. AJA, M. SAUBIETTE, M. LAURENT, Mme FAURE-DEFLANDRE, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

### EXCUSES

M. PERRET	procuration à	M. LESPAGE
M. HERVELIN	procuration à	M. LECERF
Mme PERIMONY-BENASSY	procuration à	Mme CAMBRONERO
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
M. ROBLES	procuration à	Mme FAURE-DEFLANDRE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 33



**2014-05-088-DR/FIN - SUBVENTION POUR PROJET EXCEPTIONNEL : ASSOCIATION COMMUNALE CHASSE AGREEE DE TARNOS**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Communale de Chasse Agréée de Tarnos.

Cette subvention à pour objectif d'accompagner l'association dans son projet relatif à la prise en charge des frais administratifs et de validation de permis des nouveaux jeunes adhérents tarnosiens.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Considérant la demande présentée par l'Association Communale de Chasse Agréée de Tarnos,

**DELIBERE**

**DECIDE** d'attribuer à l'Association Communale de Chasse Agréée de Tarnos, une subvention exceptionnelle d'un montant de 300,00 euros (trois cents euros).

**DIT** que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus au budget 2014.

**Vote: 33**

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 14 mai 2014

Le Maire

